



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 19 mai 2006

CONSEIL ÉDUCATION: LES PARTENAIRES SOCIAUX EUROPÉENS UNISSENT LEURS EFFORTS EN MATIÈRE DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE EN EUROPE AFIN DE RESOUDRE LES PROBLÈMES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

A la veille du Conseil Education de l'Union européenne, le 19 mai, les partenaires sociaux ont rencontré la troïka des ministres de l'Education et le Commissaire européen à l'Education. A cette occasion, ils ont présenté leur rapport d'évaluation des travaux conjoints menés pendant quatre ans afin de promouvoir le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie en Europe. Le développement de la formation tout au long de la vie est une priorité essentielle dans la recherche de solutions aux problèmes du marché de l'emploi. Ces travaux conjoints ont contribué à identifier des moyens concrets de moderniser les systèmes d'éducation et de formation.

En Europe, 80 millions de personnes sont considérées comme peu qualifiées. La population européenne vieillit et les entreprises sont de plus en plus confrontées à un manque de compétences. Afin d'être adaptés aux emplois futurs, les travailleurs ont besoin de niveaux d'aptitude plus élevés et de compétences actualisées et adaptables. Afin de répondre à ces défis, de lever les obstacles à la compétitivité des entreprises et d'augmenter l'employabilité des travailleurs, les partenaires sociaux européens ont décidé en 2002 de coordonner leur action dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie. Qu'est-ce qui est en jeu ? Si l'Europe veut avoir l'économie et la société - basées sur les connaissances - la plus compétitive au monde, le développement des compétences est essentiel.

Dès lors, afin de faire face aux problèmes des marchés de l'emploi et de stimuler l'adaptabilité des travailleurs, les partenaires sociaux européens ont adopté un cadre d'actions sur la formation tout au long de la vie, en mettant en exergue quatre priorités d'action et en identifiant les outils pratiques à utiliser par les partenaires sociaux aux plans national et sectoriel et au niveau de l'entreprise. Ils ont surveillé les progrès accomplis chaque année et réalisé une évaluation globale de ces travaux en 2006.

Le rapport analyse l'impact de plus de 350 initiatives de partenaires sociaux sélectionnés, dont 108 ont pour but d'identifier les besoins en matière d'aptitudes, 89 de trouver les moyens de valider les compétences, 53 d'informer

et de guider les entreprises ou les travailleurs et 100 de mobiliser les ressources de manière efficace. Parmi les initiatives analysées, plus de 70 concernent des exemples de bonnes pratiques d'entreprises et 280 portent sur des initiatives de partenaires sociaux aux niveaux sectoriel ou national.

Grâce à leur processus de coordination, les partenaires sociaux ont renforcé l'orientation et l'efficacité de leur action dans chaque Etat membre. Le développement des compétences a été amélioré car il présente un intérêt commun pour les employeurs et les employés, et les travaux conjoints ont permis de trouver des solutions concrètes pour moderniser les systèmes d'éducation et de formation. Afin de continuer à contribuer à la stratégie européenne en matière de croissance et d'emplois, les partenaires sociaux européens s'appuieront sur ces travaux dans le cadre de leur programme de travail 2006-2008.

Le cadre des actions en matière de formation tout au long de la vie, les trois rapports annuels sur l'état d'avancement des travaux et le rapport d'évaluation (version courte en annexe) sont disponibles sur les sites Internet des partenaires sociaux européens.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Maria Fernanda Fau, UNICE	Tél.: +32(0)2 237 65 62	www.unice.org
Francesco Longu, UEAPME	Tél.: +32(0)2 230 75 99	www.ueapme.com
Valeria Ronzitti, CEEP	Tél.: +32(0)2 229 21 42	www.ceep.org
Patricia Grillo, CES	Tél.: +32(0)2 224 04 30	www.etuc.org